

Éditorial

Les migrations temporaires : une promesse illusoire ?

Les migrations temporaires de travail sont récemment revenues sur le devant de la scène. L'idée en avait été abandonnée suite à l'expérience des programmes de « travailleurs invités », quand bon nombre de ceux présents au moment du premier choc pétrolier s'étaient maintenus sur le territoire des pays hôtes où ils avaient trouvé du travail. Ces dernières années, le débat sur les migrations temporaires de travail s'est concentré sur ce qu'on appelle communément les « migrations circulaires », qui supposent des déplacements répétés de la part des mêmes personnes.

Pourquoi les migrations temporaires reviennent à l'ordre du jour

Trois raisons principales expliquent le regain d'intérêt pour les migrations temporaires. La première tient au fait que les retours de migrants hautement qualifiés sont perçus comme une réponse possible aux préoccupations concernant la fuite des cerveaux. Par exemple, en Inde et au Taipei chinois, les retours de migrants hautement qualifiés ont eu des effets positifs sur le développement des secteurs de l'informatique et des hautes technologies. Certains ont émis l'idée que ce modèle de migrations de retour pouvait s'appliquer à d'autres cas, permettant aux pays d'origine de tirer partie de l'absence temporaire de leurs expatriés qualifiés.

La seconde raison est liée à la prise de conscience de l'importance des transferts de fonds effectués par les immigrés vers leurs pays d'origine, quel que soit leur niveau de qualification. Ces transferts améliorent considérablement le bien-être des personnes restées dans le pays d'origine, et sont généralement plus courants parmi les immigrés récents ou de court terme que parmi ceux résidant depuis longtemps dans le pays d'accueil. Les migrations temporaires étendent donc les bénéfices des transferts financiers et de compétences à un plus grand nombre de personnes.

La troisième concerne le fait que les migrations peu qualifiées pâtissent encore d'une mauvaise image dans nombre de pays d'accueil, la situation sur le marché du travail des immigrés peu qualifiés et de leurs enfants étant souvent défavorable. Par conséquent, il existe une réticence générale à reconnaître les besoins en migrants peu qualifiés sur le marché du travail, et l'idée prévaut que les besoins avérés devraient être satisfaits grâce aux migrations temporaires.

Mais dans quelle mesure les immigrés retournent-ils dans leurs pays d'origine après un séjour à l'étranger? Les politiques migratoires peuvent-elles encourager les retours vers les pays d'origine? Les migrations de travail temporaires ou circulaires représentent-elles une solution réalisable? Cette publication fournit quelques réponses à ces questions.

Les retours ne sont pas négligeables, mais ils sont peu influencés par les politiques

Selon le pays de destination et la période considérée, 20 % à 50 % des immigrés admis pour plus d'un an quittent leur pays d'accueil dans les cinq ans suivant leur arrivée, soit pour retourner chez eux, soit pour s'installer dans un autre pays (émigration secondaire). Des flux de retour substantiels ont également lieu au moment de la retraite. En général, les retours sont

spontanés et se produisent à l'initiative des migrants. Cela suggère que les migrations de long terme sont plus dynamiques qu'on ne le pense habituellement. Les taux de retour mentionnés ci-dessus sont également observés dans des pays comme le Canada, les États-Unis et la Nouvelle-Zélande, qui accordent pourtant le droit de résidence permanente aux immigrants de long terme dès leur arrivée, et où l'accès à la citoyenneté est relativement facile. À l'exception de quelques cas particuliers, le statut plus stable accordé aux immigrés dans ces pays ne semble donc pas conduire à davantage de mouvements d'allers-retours.

Dans la plupart des cas, les déterminants individuels sont primordiaux dans la décision de retour. Les politiques des pays d'accueil et des pays d'origine visant à encourager ou attirer les retours n'ont eu, à ce jour, que peu de succès. Les programmes d'assistance aux retours volontaires mis en œuvre par les pays d'accueil n'ont eu qu'un impact limité sur les retours. Lorsque la situation politique, économique et sociale dans le pays d'origine est stable et attrayante, un certain nombre de retours ont lieu spontanément; dans le cas contraire, l'assistance et l'aide financière du pays d'accueil suffisent rarement à convaincre un nombre significatif de migrants de rentrer dans leur pays d'origine. Quoi qu'il en soit, les immigrés de long terme ont assez peu d'incitations à retourner, en particulier s'ils ont fait venir leurs familles et si leurs enfants sont nés et ont été éduqués dans le pays d'accueil.

De la même manière, les efforts de certains pays d'origine pour inciter leurs ressortissants résidant à l'étranger à revenir ont eu un impact limité. Les résultats empiriques montrent que les retours vers les pays d'origine se produisent lorsque les conditions économiques sont bonnes et que de nouvelles opportunités existent. Le retour des émigrés irlandais durant la période du « Tigre Celtique » en sont une bonne illustration. Quand les retours se produisent effectivement, les ressources humaines et financières rapportées par les migrants peuvent contribuer à alimenter la croissance, en particulier si les gouvernements favorisent une utilisation efficace de ces ressources. Mais les bases fondamentales de la croissance doivent déjà être présentes pour que cela se produise.

Les migrations temporaires de travail peuvent-elles jouer un rôle important dans le futur?

En 2006, environ 2.5 millions de migrants temporaires de travail sont entrés dans les pays de l'OCDE, ce qui représente environ trois fois le volume des entrées de travailleurs migrants permanents. Pour ces migrants temporaires, le retour est une des conditions d'entrée dans le pays d'accueil. Mais un grand nombre d'entre eux sont des travailleurs mutés au sein d'entreprises multinationales, des personnes participant à des programmes vacances-travail (*working-holiday makers*) et des migrants bénéficiant de la libre circulation, dont le retour (ou non) pose peu de problèmes.

Cependant, il existe également des programmes de migrations temporaires de travail pour des personnes peu qualifiées provenant de pays non membres de l'OCDE. Ces programmes sont gérés dans le cadre d'accords bilatéraux de main-d'œuvre. Ils constituent des exemples de retours planifiés réussis et sont généralement caractérisés par la participation de toutes les parties prenantes : les employeurs, les agences pour l'emploi, et les autorités en charge des migrations. De plus, ces programmes concernent des emplois qui sont par nature temporaires, comme les emplois saisonniers.

Qu'en est-il des besoins permanents de main-d'œuvre? Là est le cœur du problème. Au moins une partie des besoins de main-d'œuvre présents et futurs dans les pays de l'OCDE concernent des emplois peu qualifiés, et il est probable qu'un grand nombre de ces besoins

sont structurels. Actuellement, dans beaucoup de pays de l'OCDE, les mêmes professions souffrent de pénuries de main-d'œuvre, par exemple dans les secteurs du bâtiment, de l'hôtellerie et de la restauration, des travaux à domicile, du nettoyage et des services à la personne. Les besoins de main-d'œuvre dans ces professions sont récurrents. De fait, le manque de possibilités d'entrées légales pour des personnes exerçant ces professions est probablement une des raisons pour lesquelles, dans beaucoup de pays, une partie de ces emplois sont occupés par des immigrés irréguliers.

Les migrations temporaires pourraient-elles satisfaire les besoins de main-d'œuvre dans les professions énumérées ci-dessus? Pour que cela puisse être le cas, des rotations de migrants temporaires devraient être mises en place pour occuper les mêmes emplois. Pour les employeurs, ce système pourrait s'avérer très coûteux, puisqu'il ne permet pas de retenir les travailleurs expérimentés et implique la nécessité d'investir de façon répétée dans la formation des nouveaux arrivants. Les gouvernements pourraient envisager d'imposer aux employeurs un régime de travail temporaire, avec des mécanismes d'application contraignants, mais cela aurait un coût économique et politique considérable. Historiquement, la rationalité économique l'a souvent emporté sur les réglementations artificielles ou inadaptées.

Les migrations temporaires de travail constituent au mieux une solution partielle

Il ne semble pas envisageable de bâtir une politique d'immigration cohérente à partir de la seule hypothèse d'un séjour temporaire des migrants de travail. Certains besoins de main-d'œuvre, tant hautement qualifiée que peu qualifiée, sont de nature permanente et doivent donc être satisfaits par des migrations de long terme. La contribution des immigrés à la satisfaction de ces besoins a été cruciale dans le passé, et pourrait bien le redevenir. Il est plus judicieux de mettre en place des politiques contribuant à prévenir les problèmes d'intégration rencontrés par le passé que de prétendre que les migrations temporaires peuvent répondre à tous les besoins.

De la même manière, un certain nombre de migrants hautement qualifiés retournent dans leur pays d'origine, et ce phénomène se poursuivra sans doute. Mais il est illusoire de penser que les migrants retournent simplement parce qu'ils peuvent le faire sans perdre le statut acquis dans le pays d'accueil. L'histoire récente des migrations suggère qu'il ne s'agit généralement pas d'un phénomène majeur, en particulier en ce qui concerne les migrants accompagnés de leurs familles et quand les conditions économiques dans le pays d'origine restent difficiles. Un climat économique et institutionnel favorable dans le pays d'origine est une condition nécessaire.

En somme, les migrations temporaires de travail peuvent jouer un rôle limité dans certains secteurs et professions en complément des retours « spontanés » existants, et le jouent dès à présent. Mais il n'est pas réaliste d'envisager qu'elles deviennent une pierre angulaire des futures politiques de migration de travail.

John P. Martin



Directeur de l'emploi, du travail et des affaires sociales

Introduction

L'Édition 2008 de la publication « Perspectives des migrations internationales » fait état d'un accroissement des flux migratoires vers les pays de l'OCDE...

L'immigration légale à caractère permanent de ressortissants étrangers (près de 4 millions de personnes) continue de s'accroître en 2006. Elle a augmenté d'environ 5 %, en baisse toutefois par rapport aux années précédentes. On enregistre d'importantes augmentations en valeur absolue aux États-Unis, en Corée et en Espagne. Proportionnellement, les augmentations les plus fortes ont été observées au Portugal, en Suède, en Irlande et au Danemark, alors que les diminutions ont surtout été marquées en Autriche et en Allemagne. Plus de deux millions et demi de travailleurs immigrés temporaires sont arrivés dans les pays de l'OCDE. Cependant, ces migrations augmentent moins rapidement que les migrations permanentes à des fins d'emploi.

... notamment les migrations familiales et les migrations à des fins d'emploi...

Les migrations familiales prédominent dans les flux à caractère permanent, à l'exception du Japon. Elles atteignent près de 70 % aux États-Unis, dont le système migratoire est largement tourné vers les migrations familiales, ainsi que près de 60 % en France, et se sont accrues au Portugal avec l'entrée des membres de famille des travailleurs arrivés récemment, principalement des Ukrainiens. Plusieurs pays de l'OCDE, parmi lesquels l'Italie, le Japon et le Royaume-Uni, recourent de manière importante aux migrations de travail, qui représentent 30 à 40 %, de l'ensemble des flux d'immigration permanente. Les flux qui se produisent dans les zones de libre circulation sont relativement importants en Europe. En Autriche, en Belgique, au Danemark et en Allemagne, de tels mouvements comptent pour la moitié des migrations à caractère permanent et en Suisse elles sont proches de 70 %, tandis qu'en France, en Italie et au Portugal elles sont beaucoup plus limitées (moins de 20 %). Le Royaume-Uni, par exemple, répond à ses besoins en travailleurs peu qualifiés grâce aux migrations qui interviennent dans le contexte de la libre circulation.

... alors que le nombre des demandeurs d'asile continue de baisser

Dans les pays de l'OCDE, pour la quatrième année consécutive, le nombre des demandes d'asile continue de baisser en 2006. Avec 41 000 réfugiés, les États-Unis se situent en tête des pays d'accueil, suivis du Canada, de la France et de l'Allemagne. Par rapport à la population totale, la Suède, l'Autriche et la Suisse sont les principaux pays d'accueil, avec des effectifs atteignant de 20 000 à 30 000 personnes. L'Irak suivi de la Serbie et du Monténégro sont les pays d'origine les plus importants.

Les flux d'étudiants étrangers gagnent en importance

Globalement, le nombre d'étudiants internationaux a augmenté d'environ 50 % entre 2000 et 2005. Aux États-Unis et au Royaume-Uni, les effectifs ont augmenté respectivement de 120 000, en France de 100 000 environ et en Australie de près de 85 000. Les coefficients d'augmentation les plus élevés ont été observés en Nouvelle-Zélande, en République tchèque, au Japon, en Corée et aux Pays-Bas. Bien que les étudiants internationaux puissent constituer un vivier de futurs travailleurs immigrés hautement qualifiés pour les pays de l'OCDE, il n'existe pas encore de données sur le pourcentage de cette population qui s'installe dans le pays hôte après la fin de leurs études.

Les immigrés originaires des pays européens prédominent en Europe alors que ceux en provenance d'Asie sont majoritaires hors Europe

En 2006, 60 % des flux à destination des pays européens de l'OCDE étaient originaires d'Europe, alors que les flux d'immigration en provenance d'Asie vers les pays de l'OCDE hors Europe représentaient près de 50 % du total de l'immigration dans ces pays. Les flux d'immigration en provenance d'Amérique latine vers les pays non européens de l'OCDE reflètent largement la forte immigration de ressortissants mexicains vers les États-Unis, mais aussi l'importance croissante d'autres ressortissants de cette région vers le Portugal et l'Espagne. Alors que l'Europe est la destination de 85 % des mouvements migratoires en provenance d'Afrique du Nord, près de 60 % des flux provenant d'Afrique subsaharienne ont pour destination des pays non européens de l'OCDE. De la même façon, l'Asie du Sud envoie quatre fois plus d'émigrants vers ces pays que vers les pays européens de l'OCDE, et l'Asie de l'Est et du Sud-est en envoie six à sept fois plus.

Les Chinois participent à hauteur de près de 11 % à l'ensemble des flux contre la moitié pour les Polonais et les Roumains

En 2006, les vingt premiers pays d'origine des flux d'immigration ont représenté pas moins de 60 % de la totalité de ces mouvements, la Chine, la Pologne et la Roumanie se classant parmi les premiers. La Bolivie, la Roumanie et la Pologne ont enregistré la plus forte augmentation du nombre de départs entre 2000 et 2006. Par contre, la Turquie, la Fédération de Russie et les Philippines ont observé une légère baisse des flux depuis l'an 2000. Par rapport aux mouvements observés au cours des dix dernières années, en 2006, les flux d'Allemands et de Polonais à destination d'autres pays de l'OCDE ont fortement augmenté. L'augmentation de l'émigration depuis l'Allemagne a surtout été sensible dans les pays voisins, en particulier en Pologne, en Autriche, en Suisse, aux Pays-Bas et au Danemark. L'immigration de Polonais a progressé en Suède, en Belgique, aux Pays-Bas, en Norvège, au Danemark et en Allemagne.

Les flux d'immigration en provenance des éventuels nouveaux membres de l'OCDE et des pays avec lesquels l'Organisation propose des engagements renforcés expliquent un sixième des flux d'immigration dans l'ensemble de la zone OCDE

En mai 2007, les pays de l'OCDE ont convenu d'inviter le Chili, l'Estonie, Israël, la Russie et la Slovénie à entreprendre des discussions pour leur entrée dans l'Organisation et de proposer, dans le cadre d'engagements renforcés, la possibilité pour le Brésil, la Chine, l'Indonésie et l'Afrique du Sud de devenir membres de l'OCDE. Les flux en provenance de ces pays vers la zone OCDE représentent déjà le sixième de l'ensemble des flux migratoires vers les pays de l'OCDE, mais seulement environ 10 % de tous les immigrés, la Chine et l'Inde comptant chacune environ 2 millions de résidents dans les pays de l'OCDE.

La population née à l'étranger a augmenté d'environ 18 % depuis l'an 2000

En 2006, les personnes nées à l'étranger représentaient près de 12 % de la population totale des pays de l'OCDE, soit une hausse de 18 % par rapport à l'an 2000. Depuis l'an 2000, certains pays ont enregistré une augmentation considérable de la proportion d'immigrés dans leur population, en particulier l'Irlande, la Finlande, l'Autriche et l'Espagne.

Le rapport cette année met l'accent sur la contribution de l'emploi immigré au marché du travail dans les pays de l'OCDE

En 2006, les personnes nées à l'étranger représentent une part importante de la force de travail et de l'emploi dans les pays de l'OCDE, avec toutefois de fortes variations selon les pays d'accueil. Moins de 3 % de l'emploi total est occupé par des immigrés en Finlande, alors que ce pourcentage atteint ou dépasse 25 % en Australie, en Suisse et en Nouvelle-Zélande. L'augmentation de la part des immigrés dans l'emploi total est particulièrement remarquable en Espagne, en Irlande et en Italie.

Dans la plupart des pays de l'OCDE, les travailleurs immigrés – hommes et femmes – ont des salaires inférieurs à ceux des travailleurs autochtones...

Les immigrés sont généralement moins bien rémunérés que les personnes nées dans le pays, à l'exception toutefois de l'Australie. Aux États-Unis, par exemple, les salaires des immigrés sont particulièrement bas par rapport à ceux des autres travailleurs, l'écart médian étant d'environ 20 % par rapport aux non-immigrés, et de 15 % aux Pays-Bas. L'écart de salaire entre immigrés et non-immigrés est généralement moins marqué que l'écart de salaires entre hommes et femmes.

... et les immigrés originaires de pays non membres de l'OCDE sont particulièrement désavantagés

Plusieurs éléments indiquent que le marché du travail semble attacher un grand prix aux qualifications et à l'expérience acquises dans le pays hôte, mesurées par le nombre d'années de séjour. Par ailleurs, les immigrés originaires de pays non membres de l'OCDE ont des niveaux de rémunération nettement plus bas alors que les immigrés naturalisés ont des salaires plus élevés, même si l'on prend en compte la durée de séjour.

Le rapport présente cette année un ensemble de réformes structurelles et de nouveautés sur le plan institutionnel en matière de politiques migratoires

Aucune perturbation majeure n'a été enregistrée en 2006-2007 en ce qui concerne les flux migratoires. Plusieurs pays membres de l'OCDE en ont profité pour mettre en place des réformes majeures (France, Hongrie, Roumanie et Royaume-Uni). Certaines modifications de la législation ou des modes de fonctionnement correspondent à la poursuite ou à l'achèvement de plans d'action en cours, d'autres relèvent d'initiatives entièrement nouvelles (Canada, Finlande, Japon, Norvège, Pologne et Portugal).

Deux chapitres spéciaux abordent des thèmes d'actualité...

Les pays de l'OCDE rivalisent pour attirer et tenter de retenir des travailleurs hautement qualifiés. Or, beaucoup d'emplois peu qualifiés n'échappent pas non plus aux pénuries de main-d'œuvre sur le marché du travail et cette demande a été en partie compensée au travers des migrations. La gestion des flux de travailleurs non qualifiés est un défi pour les pays de l'OCDE. On s'inquiète avant tout de l'employabilité à long terme des migrants faiblement qualifiés et de leur intégration dans les pays d'accueil. Aussi, plusieurs pays de l'OCDE ont mis en place des programmes d'immigration temporaire pour répondre à la demande des employeurs. L'intérêt grandissant pour les migrations temporaires rend de nouveau d'actualité la question du retour des immigrés et de son impact sur les pays d'origine.

... le premier chapitre traite de la gestion des migrations de travailleurs peu qualifiés...

Les migrations de travailleurs peu qualifiés s'effectuent tant par le biais de dispositifs de migrations légales que par des procédures non contrôlées. La présence et le rôle des travailleurs peu qualifiés au sein de la population active des pays de l'OCDE ainsi que les stratégies de recrutement sont analysés dans ce chapitre. Il ressort que de nombreux pays ont acquis une expérience considérable en matière de gestion de cette catégorie de travailleurs et qu'un certain nombre de dispositifs de migrations temporaires semblent donner de bons résultats. En raison, toutefois, de la persistance des migrations irrégulières et notamment de l'emploi illégal d'immigrés, les politiques en place ne sont pas

totale­ment adaptées à la situation. Aussi, pour élaborer une politique d'immigration de travail, il faudrait commencer par effectuer, à intervalles réguliers, une évaluation soigneuse de la demande du marché du travail. Cela permettrait de s'assurer que des permis de travail et des possibilités d'entrée ont été prévus en quantités suffisantes pour satisfaire les besoins. Les programmes d'immigration temporaire de travailleurs peu qualifiés sont souvent mis en place à l'instigation des employeurs, et les permis sont généralement liés à des emplois spécifiques. Aussi, des possibilités d'abus existent. Il importe donc de mettre en place des systèmes de surveillance et d'inspection pour garantir le respect des droits des travailleurs et pour inciter les employeurs à respecter la légalité. Finalement, des programmes d'immigration temporaire en réponse à des besoins permanents peuvent être problématiques car les différentes parties en présence peuvent toutes avoir intérêt à préserver la relation à l'emploi.

... et le second chapitre porte un nouveau regard sur les migrations de retour

Quelle est l'ampleur et la nature des migrations de retour? Qui sont les immigrés ayant la plus forte propension au retour? Pour quelles raisons certains migrants choisissent-ils de s'installer durablement dans le pays d'accueil alors que d'autres optent pour un séjour de courte durée? Quel est le rôle des politiques migratoires sur les migrations de retour et quel est l'impact de ces dernières sur le développement économique des pays d'origine? Telles sont les questions auxquelles ce chapitre tente d'apporter des réponses. Un premier constat est que les migrations de retour constituent une composante majeure des flux migratoires et qu'elles sont concentrées aux extrémités du cycle de vie. Les conditions d'intégration dans le pays d'accueil ont un effet ambigu sur la propension au retour. Par ailleurs, les migrants qui envisagent de retourner dans leur pays d'origine prennent en compte non seulement leurs objectifs individuels et familiaux, mais aussi les conditions économiques, politiques et sociales qui prévalent dans celui-ci. Dans ce contexte, il est important de chercher à valoriser toutes les formes de participation de migrants au développement de leur pays d'origine, sans nécessairement faire du retour un préalable. Impliquer les diasporas, au travers de retours virtuels ou temporaires, pourrait aussi promouvoir le transfert des compétences et des technologies. Cela servirait à renforcer les liens avec le pays d'origine, ce qui est loin d'être négligeable pour faciliter la réintégration au moment du retour. Les migrations de retour pourront ainsi accompagner le processus de développement, à défaut de le susciter.

LISTE DES CORRESPONDANTS DU SOPEMI

ALLEMAGNE	Mme B. FRÖHLICH Ministère du Travail et des Affaires sociales, Berlin
AUSTRALIE	Mme M-J. JONES Département de l'Immigration et des Affaires multiculturelles, Canberra
AUTRICHE	Mme G. BIFFL Institut économique autrichien, Vienne
BELGIQUE	Mme A. GEYSELS Service public fédéral Emploi, Travail et Concertation sociale, Bruxelles
BULGARIE	Mme D. BOBEVA Banque nationale bulgare, Sofia
CANADA	Mme M. JUSTUS Citoyenneté et Immigration Canada, Ottawa
CORÉE	M. Young-bum PARK Hansung University, Seoul
DANEMARK	Mme M. WICHMANN BERKOWITZ Ministère des réfugiés, de l'immigration et de l'intégration Copenhague
ESPAGNE	M. A. IZQUIERDO ESCRIBANO Faculté des sciences politiques et de sociologie, La Coruna
ÉTATS-UNIS	Mme S. SMITH Washington
FINLANDE	Mme A. SAARTO Ministère du Travail, Helsinki
FRANCE	Mme C. REGNARD Ministère de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité nationale et du Développement solidaire, Paris
GRÈCE	M. S. ROBOLIS Université d'Athènes
HONGRIE	Mme V. ÁCS Ministère de l'Emploi et du Travail, Budapest
IRLANDE	M. P. O'CONNELL The Economic and Social Research Institute, Dublin
ITALIE	Mme C. COLLICELLI CENSIS, Rome
JAPON	M. J. HIROISHI Ministère de la Justice, Tokyo M. T. OGATA Ministère de la Santé, de l'Emploi et du Bien-être, Tokyo

LITUANIE	Mme. A. SIPAVIČIENNE Vilnius
LUXEMBOURG	Mme C. MARTIN Commissaire du gouvernement aux étrangers
MEXIQUE	M. G. MOHAR Ministère de l'Intérieur, Mexico
NORVÈGE	M. E. THORUD Ministère Royal du gouvernement Local et du Travail, Oslo
NOUVELLE-ZÉLANDE	Mme M. ADAMS Département du travail, Wellington
PAYS-BAS	M. G. ENGBERSEN et M. E. SNEL Erasmus University, Rotterdam
POLOGNE	Mme E. KEPINSKA Université de Varsovie, Institut d'études sociales
PORTUGAL	M. J. MALHEIROS Université de Lisbonne
RÉPUBLIQUE SLOVAQUE	Mme M. LUBYOVA Bratislava
RÉPUBLIQUE TCHÈQUE	Mme J. MARESOVA Bureau tchèque des Statistiques, Prague
ROUMANIE	M. D. GHEORGHIU Institut national pour les statistiques et les études économiques, Bucarest
ROYAUME-UNI	M. J. SALT University College London, Departement of Geography, London
SUÈDE	M. M. HAGOS Ministère de la Justice, Stockholm
SUISSE	Mme C. de COULON Office fédéral des migrations, Berne
TURQUIE	M. A. ICDUYGU Koç University, Istanbul

LISTE DES MEMBRES DU SECRÉTARIAT DE L'OCDE IMPLIQUÉS DANS LA PRÉPARATION DE CE RAPPORT

Division des économies non membres et des migrations internationales

Jean-Pierre Garson, chef de Division

Georges Lemaître, administrateur principal

Jean-Christophe Dumont, administrateur principal

Thomas Liebig, administrateur

Jonathan Chaloff, administrateur

Gilles Spielvogel, administrateur

Pauline Fron, assistante statisticienne

Olivier Chatal, assistant statisticien

Sylviane Yvron, assistante

Anne-Marie Gray, assistante

Amanda Sudic, assistante

Claire André, stagiaire

Ekrame Boubtane, stagiaire

Iris Kesternich, stagiaire

Table des matières

Éditorial : Les migrations temporaires : une promesse illusoire ?	17
Introduction	21

Partie I

TENDANCES RÉCENTES DES MIGRATIONS INTERNATIONALES

A. Tendances des flux migratoires et de la population immigrée	28
1. Introduction	28
2. Immigration à caractère permanent	29
3. Immigration par catégories d'entrée	36
4. Migrations irrégulières	41
5. Continents, régions et pays d'origine des immigrants	42
6. Migrations temporaires	50
7. La population immigrée : taille et caractéristiques	57
8. Migration des personnes hautement qualifiées	61
9. Évolution des niveaux d'instruction des immigrants	65
Annexe I.A.1. Pourcentage des personnes nées dans le pays de résidence et nées à l'étranger selon le niveau d'éducation, faible et élevé, par âge, circa 2001	70
B. Les immigrés et le marché du travail.	73
1. Introduction	73
2. Dynamique du marché du travail dans les pays de l'OCDE : la contribution de l'emploi immigré	73
3. Répartition sectorielle et professionnelle des immigrés	77
4. Intégration des immigrés sur le marché du travail des pays de l'OCDE	80
5. Premier aperçu des écarts de salaires entre immigrés et non-immigrés dans les pays de l'OCDE	84
Annexe I.B.1. Situation sur le marché du travail des personnes nées à l'étranger et nées dans le pays de résidence dans certains pays de l'OCDE, 1995, 2000 et 2005-2006	93
Annexe I.B.2. Situation sur le marché du travail des étrangers et des nationaux dans certains pays de l'OCDE, 1995, 2000 et 2005-2006	96
C. L'évolution des politiques migratoires	99
1. Introduction	99
2. Réformes structurelles et institutionnelles en matière d'élaboration et d'application des politiques.	99
3. Accords internationaux	102

4. Implications de la législation communautaire	102
5. Contrôle aux frontières et migrations irrégulières	107
6. Politiques relatives aux migrations de travail.	110
7. Politiques régissant l'intégration, le séjour et la citoyenneté	117
8. Évolution des politiques humanitaires	124
9. Étudiants étrangers	127
10. Conclusion	130
Notes	132
Bibliographie.	134

Partie II

GÉRER LES MIGRATIONS DE TRAVAILLEURS PEU QUALIFIÉS

Introduction.	138
1. Migrations de travailleurs peu qualifiés	138
2. Faut-il envisager de gérer la migration de travail des personnes peu qualifiées?	146
3. Filières actuelles d'immigration non gérée	163
Conclusion.	170
Notes	172
Bibliographie.	174
Annexe II.A1.1. Programmes de migration de travail temporaire accordés pour le recrutement de travailleurs peu qualifiés	178
Annexe II.A1.2. Test du marché du travail dans quelques pays de l'OCDE	179

Partie III

LES MIGRATIONS DE RETOUR : UN NOUVEAU REGARD

Introduction.	182
Principaux résultats	183
1. Mesurer les migrations de retour	184
2. Les déterminants des migrations de retour : de la théorie à la pratique	199
3. Les politiques migratoires et leur impact sur les retours.	209
4. Migrations de retour et développement des pays d'origine	220
Conclusion.	227
Notes	228
Bibliographie.	231
Annexe III.A1. Entrées et sorties totales d'étrangers dans quelques pays de l'OCDE	237
Annexe III.A2. Entrées et sorties de migrants en Australie, Belgique, Suède, Autriche et Japon, diverses nationalités.	239
Annexe III.A3. Principaux programmes de retours volontaires assistés	241

Part IV

RÉCENTS DÉVELOPPEMENTS DES MOUVEMENTS ET DES POLITIQUES MIGRATOIRES

(NOTES PAR PAYS)

Lecture des tableaux de la partie IV	248		
Lecture des graphiques	249		
Allemagne	250	Japon	282
Australie	252	Lituanie	284
Autriche	254	Luxembourg	286
Belgique	256	Mexique	288
Bulgarie	258	Norvège	290
Canada	260	Nouvelle-Zélande	292
Corée	262	Pays-Bas	294
Danemark	264	Pologne	296
Espagne	266	Portugal	298
États-Unis	268	République slovaque	300
Finlande	270	République tchèque	302
France	272	Roumanie	304
Grèce	274	Royaume-Uni	306
Hongrie	276	Suède	308
Irlande	278	Suisse	310
Italie	280	Turquie	312

ANNEXE STATISTIQUE

Introduction	315
Entrées et sorties de personnes étrangères	317
Entrées de demandeurs d'asile	339
Effectifs de personnes étrangères ou nées à l'étranger	347
Acquisitions de la nationalité	378
Effectifs de travailleurs étrangers ou nés à l'étranger	396
Liste des correspondants du SOPEMI	418
Liste des membres du Secrétariat de l'OCDE impliqués dans la préparation de ce rapport	420

Liste des graphiques, tableaux et encadrés

Partie I

TENDANCES RÉCENTES DES MIGRATIONS INTERNATIONALES

Graphiques

I.1.	Entrées d'étrangers, données standardisées, 2006	33
I.2.	Contribution de la migration nette et de l'accroissement naturel à la croissance de la population, 2006	36
I.3.	Migration de type permanent par catégories d'entrées, 2006, données standardisées	37
I.4.	Évolution des flux d'immigration par pays d'origine dans quelques pays de l'OCDE, 1995-2005 et 2006	45
I.5.	La population née à l'étranger dans les pays de l'OCDE, 2000-2006	58
I.6.	Effectif de la population étrangère et née à l'étranger dans certains pays de l'OCDE, 2006	59
I.7.	Variation nette attendue de la population en âge de travailler au cours de la période 2005-2020, supposant des niveaux de migration nette semblables à 2001-2005, en pourcentage de la population en 2005	60
I.8a.	Différence entre le pourcentage des personnes nées à l'étranger et nées dans le pays de résidence ayant un niveau d'instruction inférieur au secondaire supérieur, population âgée de 25-34 ans comparée à celle de 55-64 ans	67
I.8b.	Différence entre le pourcentage des personnes nées à l'étranger et nées dans le pays de résidence ayant un niveau d'instruction supérieur, population âgée de 25-34 ans comparée à celle de 55-64 ans	67
I.9.	Croissance de l'emploi selon le lieu de naissance, 1996-2009	73
I.10.	Part des immigrés dans la variation nette d'emploi, 1996-2002, 1996-2006	75
I.11.	Évolution du taux d'emploi des personnes nées à l'étranger et de l'écart avec les personnes nées dans le pays, 2001-2006	83
I.12.	Taux de chômage des immigrés rapporté à celui des personnes nées dans le pays de résidence, 2006	84
I.13.	Salaire médian des immigrés par rapport aux personnes nées dans le pays, 2005-2006	87
I.14.	Salaire médian et emploi des immigrés par rapport aux personnes nées dans le pays	88
I.15.	Salaire médian selon le niveau d'éducation pour les personnes nées dans le pays et nées à l'étranger	89
I.16.	Impact des différences de niveau d'éducation sur les salaires des immigrés	90
I.17.	Salaires des immigrés par rapport aux personnes nées dans le pays, selon la durée de séjour	91
 <i>Annexe</i>		
I.A.1.	Pourcentage des personnes nées dans le pays de résidence et nées à l'étranger selon le niveau d'éducation, faible et élevé, par âge, circa 2001	70

Tableaux

I.1.	Flux d'entrées d'étrangers, 2003-2006	29
I.2.	Entrées de migrants dans les pays de l'OCDE par région ou continent d'origine, 2006	42
I.3.	20 principaux pays d'origine des flux d'entrées vers les pays de l'OCDE en 2006 et variation depuis 2000	44
I.4.	Entrées de travailleurs temporaires dans certains pays de l'OCDE, 2003-2006	51
I.5.	Flux de demandeurs d'asile dans les pays de l'OCDE, 2000-2006, évolution et niveau.	54
I.6.	Étudiants internationaux et/ou étrangers dans les pays de l'OCDE, 2000 et 2005	55
I.7.	Impact de la diversité des pays d'origine et des qualifications des immigrés sur la part des immigrés ayant un niveau de qualification supérieur, circa 2001	62
I.8.	Part des personnes âgées de 15 à 64 ans nées à l'étranger dans la population totale, la population active et l'emploi.	74
I.9.	Composantes de la variation de la croissance de l'emploi des immigrés	77
I.10.	Emploi des personnes nées à l'étranger, par secteur d'activité, moyenne 2005-2006	78
I.11.	Emploi des personnes nées à l'étranger, par profession, moyenne 2005-2006	79
I.12.	Évolution du taux d'emploi de la population née à l'étranger, selon le sexe, 2001-2006	81
I.13.	Salaire médian des immigrés par rapport aux personnes nées dans le pays, selon le pays d'origine et le sexe	88
I.14.	Salaire médian des personnes diplômées du supérieur, immigrés par rapport aux personnes nées dans le pays, selon le lieu de formation et le sexe	90

Annexes

I.B.1.	Situation sur le marché du travail des personnes nées à l'étranger et nées dans le pays de résidence dans certains pays de l'OCDE, 1995, 2000 et 2005-2006.	93
I.B.2.	Situation sur le marché du travail des étrangers et des nationaux dans certains pays de l'OCDE, 1995, 2000 et 2005-2006	96

Encadrés

I.1.	La comparabilité internationale des données sur l'immigration	30
I.2.	Évolution de la population active dans les pays connaissant un déclin démographique.	32
I.3.	Panorama de l'émigration dans quelques pays de l'OCDE.	34
I.4.	Incidences sur l'emploi de l'introduction de régimes de libre circulation pour les migrants de travail originaires de pays non couverts par ces régimes	39
I.5.	Panorama de l'émigration et de l'immigration dans quelques pays qui pourraient devenir membres de l'OCDE.	47
I.6.	Sources de données et méthodologies employées dans les comparaisons internationales de salaires entre populations immigrée et non immigrée	85
I.7.	Distribution des salaires des personnes nées à l'étranger et nées dans le pays	86
I.8.	Évolution de la politique de l'Union européenne en matière de migrations.	103
I.9.	Comparaison des systèmes à points du Royaume-Uni et de l'Australie	112

Partie II

GÉRER LES MIGRATIONS DE TRAVAILLEURS PEU QUALIFIÉS**Graphiques**

II.1. Pourcentage de personnes nées à l'étranger dans la population active peu qualifiée, par âge, circa 2000	141
II.2. Pourcentage de personnes nées à l'étranger dans la population active peu qualifiée, 1995-2006	142
II.3. Travailleurs peu qualifiés nés à l'étranger en pourcentage de l'emploi dans certaines professions spécifiques, 2006	144

Tableaux

II.1. Personnes peu qualifiées dans la population active totale et immigrée, par âge, 2006	140
II.2. Taux de chômage et taux d'activité des personnes peu qualifiées selon le lieu de naissance, 2006	143
II.3. Entrées de travailleurs temporaires étrangers dans quelques pays de l'OCDE, 2003-2006	148
II.4. Vacanciers actifs dans quelques pays de l'OCDE, 1999-2006	151

Annexes

II.A1.1. Programmes de migration de travail temporaire accordés pour le recrutement de travailleurs peu qualifiés	178
II.A1.2. Test du marché du travail dans quelques pays de l'OCDE.	179

Encadrés

II.1. Le système espagnol d'autorisation de la migration de travail	155
II.2. Le Mode 4 de l'AGCS et les fournisseurs de services transfrontaliers	160

Partie III

LES MIGRATIONS DE RETOUR : UN NOUVEAU REGARD**Graphiques**

III.1. Différents cas de migration de retour	185
III.2. Temporalité de la migration d'un individu et équivalence observationnelle.	185
III.3. Méthode d'estimation indirecte des sorties d'immigrés depuis le pays de destination.	188
III.4. Évolution de l'effectif des immigrés entrés aux Pays-Bas en 1993, par durée de séjour	190
III.5. Méthode d'estimation des retours <i>via</i> un recensement dans le pays d'origine	191
III.6. Taux de rétention des migrants au bout de 3 et 5 ans de résidence pour quelques pays européens, population âgée de 15 ans et plus	195
III.7. Distribution des âges au retour pour quelques pays	196
III.8. Proportion d'immigrés nés au Portugal et en Espagne retournant de France vers leur pays d'origine, par âge moyen au retour	197
III.9. Proportion de migrants de retour par niveau d'éducation parmi les migrants argentins, brésiliens, chiliens et mexicains	198

III.10. Taux de retour par pays d'origine et de destination en fonction du différentiel de taux d'emploi observé, circa 2000	201
III.11. Rendements de l'éducation dans les pays d'origine et d'accueil et statut migratoire.	205
III.12. Probabilité de résider aux États-Unis par catégorie d'immigration et durée de séjour	208
III.13. Probabilité de résider aux Pays-Bas par catégorie d'immigration et durée de séjour	208
III.14. Proportion de personnes résidant en Norvège en 2006, par catégorie d'immigration et année d'entrée, personnes non nordiques	208
III.15. Probabilité de résider au Canada par type de visa et durée de séjour	209
III.16. Nombre de retours forcés dans quelques pays de l'OCDE, moyenne annuelle pour la période indiquée et dernière année disponible, 2001-2007.	213
III.17. Niveau d'éducation des migrants de retour par rapport à la population générale.	221
III.18. Professions des migrants de retour, comparées à la population générale.	222

Annexes

III.A1. Entrées et sorties totales d'étrangers dans quelques pays de l'OCDE	238
III.A2. Entrées et sorties de migrants en Australie, Belgique, Suède, Autriche et Japon, diverses nationalités	239

Tableaux

III.1. Estimations de taux de réémigration dans quelques pays européens et aux États-Unis après cinq ans de résidence	192
III.2. Proportion de retours parmi les migrants de quelques pays d'Amérique latine.	195
III.3. Accords internationaux de sécurité sociale, 2000.	217

Annexe

III.A3.1. Principaux programmes de retours volontaires assistés	242
---	-----

Encadrés

III.1. Les enquêtes spécialisées	188
III.2. Estimation des migrations de retour à partir des enquêtes force de travail	190
III.3. Le retour pour la retraite	197
III.4. Rendements de l'éducation et migrations de retour	205
III.5. Quelques résultats sur les taux de retour selon la catégorie d'entrée des migrants	208
III.6. Les retours forcés.	212
III.7. Le Fonds européen pour les retours	215
III.8. Partenariats pour la mobilité et migrations circulaires entre l'Union européenne et les pays tiers.	219

Part IV

RÉCENTS DÉVELOPPEMENTS DES MOUVEMENTS ET DES POLITIQUES MIGRATOIRES

Allemagne :	Flux migratoires des étrangers	251
	Indicateurs macroéconomiques, démographiques et liés au marché du travail	251
Australie :	Flux migratoires des étrangers	253
	Indicateurs macroéconomiques, démographiques et liés au marché du travail	253
Autriche :	Flux migratoires des étrangers	255
	Indicateurs macroéconomiques, démographiques et liés au marché du travail	255
Belgique :	Flux migratoires des étrangers	257
	Indicateurs macroéconomiques, démographiques et liés au marché du travail	257
Bulgarie :	Flux migratoires des étrangers	259
	Indicateurs macroéconomiques, démographiques et liés au marché du travail	259
Canada :	Flux migratoires des étrangers	261
	Indicateurs macroéconomiques, démographiques et liés au marché du travail	261
Corée :	Flux migratoires des étrangers	263
	Indicateurs macroéconomiques, démographiques et liés au marché du travail	263
Danemark :	Flux migratoires des étrangers	265
	Indicateurs macroéconomiques, démographiques et liés au marché du travail	265
Espagne :	Flux migratoires des étrangers	267
	Indicateurs macroéconomiques, démographiques et liés au marché du travail	267
États-Unis :	Flux migratoires des étrangers	269
	Indicateurs macroéconomiques, démographiques et liés au marché du travail	269
Finlande :	Flux migratoires des étrangers	271
	Indicateurs macroéconomiques, démographiques et liés au marché du travail	271
France :	Flux migratoires des étrangers	273
	Indicateurs macroéconomiques, démographiques et liés au marché du travail	273
Grèce :	Flux migratoires des étrangers	275
	Indicateurs macroéconomiques, démographiques et liés au marché du travail	275
Hongrie :	Flux migratoires des étrangers	277
	Indicateurs macroéconomiques, démographiques et liés au marché du travail	277

Irlande :	Flux migratoires des étrangers	279
	Indicateurs macroéconomiques, démographiques et liés au marché du travail	279
Italie :	Flux migratoires des étrangers	281
	Indicateurs macroéconomiques, démographiques et liés au marché du travail	281
Japon :	Flux migratoires des étrangers	283
	Indicateurs macroéconomiques, démographiques et liés au marché du travail	283
Lituanie :	Flux migratoires des étrangers	285
	Indicateurs macroéconomiques, démographiques et liés au marché du travail	285
Luxembourg :	Flux migratoires des étrangers	287
	Indicateurs macroéconomiques, démographiques et liés au marché du travail	287
Mexique :	Flux migratoires des étrangers	289
	Indicateurs macroéconomiques, démographiques et liés au marché du travail	289
Norvège :	Flux migratoires des étrangers	291
	Indicateurs macroéconomiques, démographiques et liés au marché du travail	291
Nouvelle-Zélande :	Flux migratoires des étrangers	293
	Indicateurs macroéconomiques, démographiques et liés au marché du travail	293
Pays-Bas :	Flux migratoires des étrangers	295
	Indicateurs macroéconomiques, démographiques et liés au marché du travail	295
Pologne :	Flux migratoires des étrangers	297
	Indicateurs macroéconomiques, démographiques et liés au marché du travail	297
Portugal :	Flux migratoires des étrangers	299
	Indicateurs macroéconomiques, démographiques et liés au marché du travail	299
République slovaque :	Flux migratoires des étrangers	301
	Indicateurs macroéconomiques, démographiques et liés au marché du travail	301
République tchèque :	Flux migratoires des étrangers	303
	Indicateurs macroéconomiques, démographiques et liés au marché du travail	303
Roumanie :	Flux migratoires des étrangers	305
	Indicateurs macroéconomiques, démographiques et liés au marché du travail	305
Royaume-Uni :	Flux migratoires des étrangers	307
	Indicateurs macroéconomiques, démographiques et liés au marché du travail	307

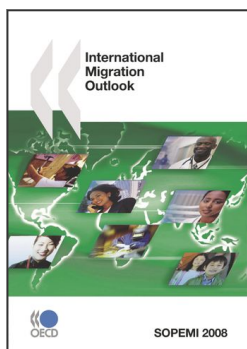
Suède :	Flux migratoires des étrangers.....	309
	Indicateurs macroéconomiques, démographiques et liés au marché du travail	309
Suisse :	Flux migratoires des étrangers.....	311
	Indicateurs macroéconomiques, démographiques et liés au marché du travail	311
Turquie :	Flux migratoires des étrangers.....	313
	Indicateurs macroéconomiques, démographiques et liés au marché du travail	313

ANNEXE STATISTIQUE

Entrées et sorties de personnes étrangères.....	317
A.1.1. Entrées de personnes étrangères dans certains pays de l'OCDE	319
A.1.2. Sorties de personnes étrangères dans certains pays de l'OCDE	320
B.1.1. ALLEMAGNE.....	321
B.1.1. AUSTRALIE.....	321
B.1.1. AUTRICHE	322
B.1.1. BELGIQUE.....	322
B.1.1. CANADA.....	323
B.1.1. CORÉE.....	323
B.1.1. DANEMARK	324
B.1.1. ESPAGNE	324
B.1.1. ÉTATS-UNIS.....	325
B.1.1. FINLANDE	325
B.1.1. FRANCE	326
B.1.1. GRÈCE	326
B.1.1. HONGRIE	327
B.1.1. IRLANDE.....	327
B.1.1. ITALIE	328
B.1.1. JAPON	328
B.1.1. LUXEMBOURG	329
B.1.1. NORVÈGE	329
B.1.1. NOUVELLE-ZÉLANDE	330
B.1.1. PAYS-BAS.....	330
B.1.1. POLOGNE	331
B.1.1. PORTUGAL.....	331
B.1.1. RÉPUBLIQUE SLOVAQUE	332
B.1.1. RÉPUBLIQUE TCHÈQUE	332
B.1.1. ROYAUME-UNI	333
B.1.1. SUÈDE.....	333
B.1.1. SUISSE	334
B.1.1. TURQUIE.....	334
Notes relatives aux tableaux A.1.1., A.1.2. et B.1.1. Mouvements migratoires dans quelques pays de l'OCDE.....	335
Entrées de demandeurs d'asile	339
A.1.3. Entrées de demandeurs d'asile dans certains pays de l'OCDE.....	340
B.1.3. ALLEMAGNE.....	341
B.1.3. AUTRICHE	341
B.1.3. BELGIQUE.....	342
B.1.3. CANADA.....	342
B.1.3. ÉTATS-UNIS.....	343
B.1.3. FRANCE	343
B.1.3. PAYS-BAS.....	344
B.1.3. ROYAUME-UNI	344
B.1.3. SUÈDE	345
B.1.3. SUISSE	345
Notes relatives aux tableaux A.1.3. et B.1.3. Flux de demandeurs d'asile.....	346

Effectifs de personnes étrangères ou nées à l'étranger	347
A.1.4. Effectifs de personnes nées à l'étranger dans certains pays de l'OCDE	349
B.1.4. AUSTRALIE	350
B.1.4. AUTRICHE	350
B.1.4. BELGIQUE	351
B.1.4. CANADA	351
B.1.4. DANEMARK	352
B.1.4. ESPAGNE	352
B.1.4. ÉTATS-UNIS	353
B.1.4. FINLANDE	353
B.1.4. FRANCE	354
B.1.4. GRÈCE	354
B.1.4. HONGRIE	355
B.1.4. IRLANDE	355
B.1.4. LUXEMBOURG	356
B.1.4. MEXIQUE	356
B.1.4. NORVÈGE	357
B.1.4. NOUVELLE-ZÉLANDE	357
B.1.4. PAYS-BAS	358
B.1.4. POLOGNE	358
B.1.4. PORTUGAL	359
B.1.4. RÉPUBLIQUE SLOVAQUE	359
B.1.4. ROYAUME-UNI	360
B.1.4. SUÈDE	360
B.1.4. TURQUIE	361
Notes relatives aux tableaux A.1.4. et B.1.4. Population née à l'étranger	362
A.1.5. Effectifs de personnes étrangères dans certains pays de l'OCDE	363
B.1.5. ALLEMAGNE	364
B.1.5. AUTRICHE	364
B.1.5. BELGIQUE	365
B.1.5. CORÉE	365
B.1.5. DANEMARK	366
B.1.5. ESPAGNE	366
B.1.5. FINLANDE	367
B.1.5. FRANCE	367
B.1.5. GRÈCE	368
B.1.5. HONGRIE	368
B.1.5. IRLANDE	369
B.1.5. ITALIE	369
B.1.5. JAPON	370
B.1.5. LUXEMBOURG	370
B.1.5. NORVÈGE	371
B.1.5. PAYS-BAS	371
B.1.5. POLOGNE	372
B.1.5. PORTUGAL	372
B.1.5. RÉPUBLIQUE SLOVAQUE	373
B.1.5. RÉPUBLIQUE TCHÈQUE	373
B.1.5. ROYAUME-UNI	374
B.1.5. SUÈDE	374
B.1.5. SUISSE	375
Notes relatives aux tableaux A.1.5. et B.1.5. Population étrangère	376
Acquisitions de la nationalité	378
A.1.6. Acquisitions de la nationalité dans certains pays de l'OCDE	379
B.1.6. ALLEMAGNE	380
B.1.6. AUSTRALIE	380
B.1.6. AUTRICHE	381
B.1.6. BELGIQUE	381
B.1.6. CORÉE	382
B.1.6. DANEMARK	382
B.1.6. ESPAGNE	383
B.1.6. ÉTATS-UNIS	383
B.1.6. FINLANDE	384
B.1.6. FRANCE	384
B.1.6. ITALIE	385
B.1.6. JAPON	385
B.1.6. LUXEMBOURG	385
B.1.6. NORVÈGE	386
B.1.6. NOUVELLE-ZÉLANDE	386
B.1.6. PAYS-BAS	387
B.1.6. POLOGNE	387
B.1.6. PORTUGAL	388
B.1.6. RÉPUBLIQUE SLOVAQUE	388
B.1.6. RÉPUBLIQUE TCHÈQUE	389
B.1.6. SUÈDE	389
B.1.6. SUISSE	390
Notes relatives aux tableaux A.1.6 et B.1.6. Acquisitions de la nationalité dans quelques pays de l'OCDE	391

Entrées de travailleurs étrangers	392
A.2.1. Entrées de travailleurs étrangers dans certains pays de l'OCDE	393
Notes relatives au tableau A.2.1. Entrées de travailleurs étrangers	394
Effectifs de travailleurs étrangers ou nés à l'étranger	396
A.2.2. Effectifs de travailleurs nés à l'étranger dans certains pays de l'OCDE	397
B.2.1. AUSTRALIE	397
B.2.1. AUTRICHE	398
B.2.1. CANADA	398
B.2.1. DANEMARK	399
B.2.1. ÉTATS-UNIS	399
B.2.1. FINLANDE	400
B.2.1. GRÈCE	400
B.2.1. MEXIQUE	401
B.2.1. NOUVELLE-ZÉLANDE	401
B.2.1. ROYAUME-UNI	402
B.2.1. SUÈDE	402
Notes relatives aux tableaux A.2.2 et B.2.1. Population active née à l'étranger	403
A.2.3. Effectifs de travailleurs étrangers dans certains pays de l'OCDE	404
B.2.2. ALLEMAGNE	405
B.2.2. AUTRICHE	405
B.2.2. BELGIQUE	406
B.2.2. CORÉE	406
B.2.2. DANEMARK	407
B.2.2. ESPAGNE	407
B.2.2. FINLANDE	408
B.2.2. FRANCE	408
B.2.2. GRÈCE	409
B.2.2. HONGRIE	409
B.2.2. IRLANDE	410
B.2.2. ITALIE	410
B.2.2. JAPON	411
B.2.2. LUXEMBOURG	411
B.2.2. NORVÈGE	412
B.2.2. PAYS-BAS	412
B.2.2. PORTUGAL	413
B.2.2. RÉPUBLIQUE SLOVAQUE	413
B.2.2. RÉPUBLIQUE TCHÈQUE	414
B.2.2. ROYAUME-UNI	414
B.2.2. SUÈDE	415
B.2.2. SUISSE	415
Notes relatives aux tableaux A.2.3 et B.2.2. Population active étrangère	416



Extrait de :
International Migration Outlook 2008

Accéder à cette publication :
https://doi.org/10.1787/migr_outlook-2008-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

Martin, John P. (2008), « Les migrations temporaires : Une promesse illusoire ? », dans OCDE, *International Migration Outlook 2008*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/migr_outlook-2008-2-fr

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région. Des extraits de publications sont susceptibles de faire l'objet d'avertissements supplémentaires, qui sont inclus dans la version complète de la publication, disponible sous le lien fourni à cet effet.

L'utilisation de ce contenu, qu'il soit numérique ou imprimé, est régie par les conditions d'utilisation suivantes :
<http://www.oecd.org/fr/conditionsdutilisation>.